

F O R M A T I O N

SPORT SUR PRESCRIPTION MÉDICALE

Le CROS Région Sud lance sa première session de formation

SPORT SUR PRESCRIPTION MÉDICALE !

A destination des Éducateurs/trices Sportifs/ves
diplômés et/ou titulaires d'un Brevet Fédéral,

cette formation s'inscrit dans la dynamique du **Sport sur Ordonnance** et plus précisément dans la continuité du décret n°2016-1990 du 30 Décembre 2016 relatif aux conditions de **dispensation de l'activité physique adaptée** prescrite par le médecin à des patients atteints d'une **Affection de Longue Durée** ou d'une **maladie chronique**.

La formation doit permettre aux acteurs du sport et de la santé de développer et renforcer leurs compétences dans l'accueil, l'encadrement et l'évaluation des patients orientés par leur médecin.

Module théorique
28 heures
En distanciel

*Environnement règlementaire,
éducation à la santé,
pathologies, évaluation
patient/pratiquant, sécurité de
la pratique...*

**Une
formation
en 56
heures**

*Clubs sportifs,
Maisons Sport Santé,
...*

Module pratique
28 heures
En structure de stage

Pour plus de renseignements, cliquez [ICI](#)

Pour les tarifs et conditions de prise en charge, veuillez contacter
Corinne Castellano à l'adresse mail suivante :
corinnecastellano@franceolympique.com



CROS

RÉGION SUD
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION